



CONSEIL D'ECOLE
18 octobre 2013 – COISEVAUX

	MAIRIES	DDEN	PARENTS	ENSEIGNANTS
PRESENTS	BOULLEE Luc (VERLANS) RAYMOND Yves (COISEVAUX) FRANCOIS Murielle (TAVEY) GILLE Grégoire VERNIER Cédric (TREMOINS)	JEUDY Marie-Jeanne	BOUCHE Estelle BRUGNONI Dany CHARTON Anne MARTIN-MORENO Valérie METTEY Pascal NARDIN Emeric SIMPLOT Jérôme	BANDELIER Anne-Laure CHAGROT Sylvie CLERC Valérie GUYOT Catherine GIET Marie-Jeanne GUYOT Philippe PALLARO Caroline
EXCUSEES	SANCHEZ Nathalie, VILELA Sylvie (enseignantes), VARESCHARD Dominique (mairie HERICOURT), FONTAINE Delphine (parent d'élève)			

Début du Conseil d'Ecole : 18 h 15

Fin du Conseil d'Ecole : 20 h 415

1 – RENTREE 2013 -2014

Caroline PALLARO assure la décharge de M. GUYOT un mercredi sur deux, le jeudi et le vendredi.

Jean HENNEQUIN assure la décharge de direction de M. GUYOT un mercredi sur deux.

Sylvie MONIN est nommée AVS pour 2013-2014 (→ paragraphe 3).

Séverine PELLETERET est nommée EVS depuis le 01/09 (→ paragraphe 3).

Les intervenants réguliers :

- 9 enseignants
- 2 postes d'ATSEM à temps plein
- 3 personnes pour l'entretien (dont 1 ATSEM) avec des temps de travail différents.
- 1 poste d' « Emploi Vie Scolaire » jusqu'aux Grandes Vacances 2014 (→paragraphe 3)

Les intervenants extérieurs :

- 1 intervenante extérieure pour l'enseignement de l'allemand, Fanny FOCKI (→paragraphe 6)
- 1 Animateur sportif de la Ville d'Héricourt, Lionel WITTIG (→paragraphe 5)
- 1 Maître-nageur de la Ville d'Héricourt, Patrick GUYOT (→paragraphe 5)

2 – CARTE SCOLAIRE 2013 - 2014

Bilan des effectifs au 18/10/2013

Rappel de la situation au 30 juin 2013 : 194 élèves

Mouvements à la rentrée 2013 : - 7 élèves

- 8 radiations pour cause de déménagements ou demandes de dérogation (1 MS, 3 GS, 2 CE2, 2 CM1 qui avaient été prévus en 2013-2014)
- 29 radiations pour cause de départ en 6^{ème} : 27 au Collège Curie, 2 à Saint-Joseph
- ✓ 4 inscriptions en TPS et 15 inscriptions en PS
- ✓ 11 autres inscriptions (3 MS, 4 GS, 1 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1)

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	Totaux
TPS-PS	4	15								19
MS			24							24
GS				27						27
CP				1	20					21
CE1						26	2			28
CE2							18	1		19
CM1								22		22
CM2									27	27
Totaux	4	15	24	28	20	26	20	23	27	187

Répartition par commune de résidence en 2013 - 2014

BYANS	4
COISEVAUX	30
HERICOURT ST VALBERT (Ancien quartier)	2
HERICOURT ST VALBERT (Lotissement)	6
TAVEY	51
TREMOINS	43
VERLANS	23
AUTRES	28
TOTAUX	187

Les effectifs 2013 montrent une légère baisse à la rentrée (-7), mais elle est plus importante qu'elle ne paraît (-11) en raison de la présence de 4 enfants de TPS.

Les prévisions pour 2014 vont montrer une baisse importante du nombre d'élèves dans l'école suite, notamment, au départ des enfants de CM2 (- 27). Les effectifs constatés actuellement pour les rentrées en maternelle PS (+ 11) ne compenseront pas ces départs.

Pour information, le seuil de fermeture pour passer de 8 classes à 7 classes est actuellement de 185 élèves. Le seuil de réouverture de la 8^{ème} classe est de 192 élèves minimum.

Un point est fait sur les dérogations actuelles : l'école accueille actuellement 28 élèves qui ne sont pas de son secteur scolaire, 32 enfants de notre secteur ne sont pas scolarisés cette année à Coisevaux.

Prévisions des effectifs 2014 - 2015

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	Totaux
PS	15								15
MS		15							15
GS			24						24
CP				27					27
CE1				1	20				21
CE2						26	2		28
CM1							18	1	19
CM2								22	22
Totaux	15	15	24	28	20	26	20	23	171

Projets immobiliers à court terme dans les communes

- COISEVAUX : 3 pavillons rue du Moulin, 10 maisons à l'Est de l'école
- TAVEY : lotissement privé de 15 maisons en attente
- TREMOINS : 5 à 6 maisons rue du Trieur
- VERLANS : 2 maisons à vendre, 1 terrain à vendre

3 – EVS

Le 4/07 dernier, Mlle Charlyne QUILES, EVS, n'a pas souhaité reconduire son contrat. Mme Séverine PELLETERET l'a remplacée depuis le 1/09. Elle apporte un soutien à des élèves en difficulté (d'organisation, de compréhension, de comportement...) pendant le temps de classe. Elle a également la charge de gérer les séances informatique, la BCD. Elle peut aussi soulager le travail administratif et accompagner les enfants lors des sorties.

4 – REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est adopté par le Conseil d'Ecole après modifications liées au nouvel aménagement de la semaine scolaire (voir annexe 1).

5 – ACTIVITES SPORTIVES

Créneau Sport : le lundi de 10 h 15 à 11 h 15

Période du 23/09/13 au 20/12/13 (9 séances maximum) – Athlétisme/Jeux d'opposition en CE1

Période du 06/01/14 au 28/03/14 (8 séances maximum) – Arts du cirque en CM1

Période du 31/03/14 au 13/06/14 (8 séances maximum) – Boxe/Jeux pré-sportifs en CE2

Créneau Piscine : le lundi de 9 h 30 à 10 h 30 (départ 9 h 15 – retour vers 10 h 45)

Période du 09/09/13 au 31/01/14 : CE2 (16 séances)

Période du 03/02/14 au 30/06/14 : CE1 (17 séances)

6 – LANGUES VIVANTES

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Anglais	5 séances de 10' Mme GIET	1 séance de 45' vendredi Mme PALLARO	2 séances de 45' mardi Mme BANDELIER	2 séances de 45' jeudi et vendredi Mme BANDELIER	2 séances de 45' jeudi et vendredi Mme PALLARO
Allemand	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	2 séances de 45' jeudi et vendredi en même temps que l'anglais Mme FOCKI	2 séances de 45' jeudi et vendredi en même temps que l'anglais Mme FOCKI

En raison du trop faible nombre d'élèves inscrits en allemand, notre école ne sera plus référencée pour l'enseignement de cette langue. Par conséquent, en l'état actuel des compétences des enseignants présents, seul l'anglais sera proposé à l'avenir.

7 – CALENDRIER 2013 – 2014 (provisoire et non exhaustif)

- Spectacle « Anga, fils du feu » - lundi 30 septembre – TPS, PS, MS, GS et CP
- Concert « Les mariés de la tour Eiffel » - vendredi 4 octobre - CM2
- Vacances de la Toussaint : du vendredi 18/10 après la classe au lundi 04/11 matin.
- **Rattrapage du lundi 2 septembre (pré-rentrée des enseignants) : mercredi 13/11/2013 après-midi et mercredi 11/06/14 après-midi.**
- Opération « Contéchange » : 20/12 – 14/02 - 04/04 – GS et CE2

8 – QUESTIONS DIVERSES

8.1 Questions des parents d'élèves

8.1.1. Ecole

a) Récréation l'après-midi. Pourquoi les enfants de CP ont-ils une récréation l'après-midi et pas les autres enfants ?

Réponse : Les élèves de GS ont aussi une récréation l'après-midi.

Avant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les élèves de cycle 3 avaient une récréation de 15 h à 15 h 15 et une sortie à 16 h 15, il restait donc une heure de cours après la récréation. La nouvelle organisation de la semaine scolaire a diminué l'après-midi de 45 minutes avec une sortie à 15 h 30. La récréation de 15 h à 15 h 15 n'est donc plus nécessaire à cet horaire puisqu'il ne reste plus que 15 minutes de cours.

Les enseignants se réservent encore quelques semaines pour établir un premier bilan de cet emploi du temps et envisager une éventuelle modification.

b) Emploi vie scolaire. Lors du dernier conseil d'école du 14/06/13, il avait été indiqué que l'école risquait de ne plus bénéficier d'un EVS pour la rentrée 2013 (le nombre de postes alloués à la Haute-Saône étant en passe de diminuer). Qu'en est-il ?

Réponse : voir plus haut

c) Enseignement des langues vivantes. L'organisation de l'enseignement des langues vivantes est-elle définie pour l'ensemble des classes ? Quelle est-elle ?

Réponse : voir plus haut

d) Ecole qui chante. Cette manifestation organisée par l'école est appréciée par l'ensemble des parents. Pouvez-vous nous en dire d'ores et déjà plus sur son organisation cette année ?

Réponse : Quatre raisons à sa suppression.

- 1) La nouvelle organisation de la semaine scolaire entraîne une diminution des cours l'après-midi. Il n'est donc plus possible de mettre en place les mêmes échanges de service que l'an dernier. Comme en 2008, les enseignants se réservent l'année scolaire pour juger de l'opportunité de maintenir cette opération.
- 2) Cette manifestation est lourde à mettre en place (répétitions, sonorisation, installations diverses...) et recueille une certaine lassitude de la part de certains enseignants qui souhaitent se donner le temps de réfléchir à son « rajeunissement ».
- 3) Cette opération fait aussi l'objet d'un courrier des enseignants qui a été adressé aux élus de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt début septembre, courrier dans lequel ils ont fait part de leur mécontentement quant aux conditions dans lesquelles s'est mise en place la réforme des rythmes scolaires. Ils informent les élus de leur décision de rester dans le cadre strict des programmes et, par conséquent, de supprimer en 2013-2014 différentes actions telles que défilé du Carnaval, marché de Noël, Ecole qui chante, sorties scolaires...

- 4) L'an dernier, les parents d'élèves ont fait remarquer que la sécurité n'était pas respectée et que la capacité d'accueil de la salle était largement dépassée (public trop nombreux). Une autre organisation sera peut-être nécessaire. Des solutions seront envisagées au cours de cette année scolaire pour, éventuellement, être mises en place l'an prochain.

e) Photos de classes. Nous avons beaucoup de retours de parents qui s'étonnent et regrettent que cette année il n'y ait plus de photos frère/sœur. Pouvons-nous en connaître la raison? Pourquoi avoir privilégié les photos individuelles par rapport aux photos fratrines ?

Réponse : Rappel : Rien n'oblige l'école à organiser cette vente de photos qui ne fait pas partie des programmes. Mais, comme il s'agit d'une tradition, elle a été maintenue encore une fois cette année. Les enseignants précisent qu'il ne s'agit pas d'une opération destinée à faire du bénéfice mais d'un service rendu aux familles.

Mettre en place les photos de classes et les photos individuelles ne mobilise qu'une demi-journée de classe (il faut compter quinze minutes en moyenne par classe). Toutefois, les photos des fratrines demandent beaucoup plus de temps tant du point de vue de l'organisation que de la prise de vue. Aucun enseignant n'ayant le temps de s'en occuper cette année, cette option a été supprimée.

8.1.2. Lien école – centre périscolaire

a) Merci de bien vouloir inviter Mme Audrey BISSOLI Directrice du Centre des P'tits Volons.

Réponse : L'école n'a pas à s'occuper de l'organisation ou de la gestion du Centre des P'tits Volons. Celles-ci sont de la responsabilité de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a transmis le marché aux Francas. L'ordre du jour de ce Conseil d'Ecole ne nécessitant pas la présence de la directrice du Centre des P'tits Volons, elle n'a pas été invitée. Cette éventualité pourra toutefois se produire au cours de l'année (voir CE du 14 juin dernier).

Pour toute question concernant le fonctionnement du Centre des P'tits Volons, prendre l'attache de Mme BISSOLI, de la CCPH ou présenter les demandes lors du comité de pilotage annuel.

Deux parents volontaires contacteront directement la CCPH pour participer à ce comité de pilotage.

b) Transferts de documents. Les documents du périscolaire (inscriptions, factures et paiement ...) ne passent plus par l'école comme auparavant. Pourquoi un tel changement ?

Réponse : Rappel des compétences de chaque structure

- SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : compétence scolaire.
- CCPH (Communauté de Communes du Pays d'Héricourt) : compétence périscolaire.

Les enseignants du Pôle des Ecoles Liées ont décidé de rendre à chacun son domaine de compétences et de ne plus gérer les documents administratifs émanant de la CCPH.

c) Utilisation des locaux. La réforme des rythmes scolaires a donné naissance à des TAP. Le périscolaire n'a pas les locaux nécessaires pour mettre en place toutes les activités. Comment se fait-il que l'accès à certaines salles soit refusé aux intervenants du Centre alors que les locaux sont la propriété du SIVU ? Les parents d'élèves comprennent la gêne des enseignants mais pourquoi ne pas laisser au Centre au moins la salle de classe qui n'a pas de classe attirée ? Une convention a-t-elle déjà été signée à ce sujet ?

Réponse : L'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'enseignement est validée par le SIVU après consultation du Conseil d'Ecole (loi 83-663 du 22 juillet 1983). Les différentes demandes du Centre des P'tits Volons suite à la mise en place des TAP ne pouvaient être acceptées avant réunion du Conseil d'Ecole et signature d'une convention d'utilisation. Cette convention a été discutée lors de la dernière réunion du SIVU le 7 octobre dernier et est actuellement en cours de signature. Le Centre des P'tits Volons pourra donc utiliser les locaux mis à disposition dans le cadre de cette convention dès retour du texte signé.

La convention est présentée et commentée aux parents au cours de ce Conseil d'Ecole.

d) *Premier bilan de la mise en place des TAP ? Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la dernière rentrée. Peut-on dresser un 1^{er} bilan sur cette période : Côté centre périscolaire, fréquentation des TAP ? Côté enseignants, amélioration / dégradation du travail des enfants, de leur concentration ?*

Réponse : Pour tout ce qui concerne les TAP, voir avec le Centre des P'tits Volons.

Les enseignants se réservent encore quelques semaines pour établir un premier bilan des nouveaux rythmes scolaires.

La CCPH organisera une réunion avec les parents d'élèves au cours de la 3^{ème} semaine de novembre.

8.1.3. Questions/ remarques diverses

a) *Aménagement de sécurité sur la route communale de Trémoins à Coisevaux. Lors du dernier Conseil d'Ecole du 14/06/13, nous a été présentée la délibération du conseil municipal de Trémoins portant sur la demande des représentants des parents d'élèves sur les risques de circulation automobile sur la route de Trémoins à Coisevaux aux heures d'école. Un projet d'aménagement a été retenu. Pouvons-nous avoir un état des lieux du dossier ?*

Réponse des élus : La démarche de validation du projet a été faite auprès de l'ONF. Les entreprises ont été consultées. Les demandes de subvention sont en cours.

b) *Pour information*

Transports scolaires. De nombreux retards ont été constatés depuis le début d'année sur la ligne VERLANS- TREMOINS- COISEVAUX lors de la tournée du matin.

Contact a été pris par les représentants de parents d'élèves et par certains parents début octobre auprès de l'entreprise de transports MARON et de la Direction des services techniques et des transports du CG70.

Le CG70 a immédiatement fait le nécessaire pour que ces dysfonctionnements ne se reproduisent plus. Par souci de coordination et pour faire suite à la demande du CG70, merci aux parents qui rencontreraient encore des difficultés vis-à-vis des transports scolaires de remonter leurs signalements auprès des Représentants des parents d'élèves élus (mail : parentelevecoisevaux@gmail.com) qui les feront suivre au CG70.

8.2 Amis des Ecoles – Calendrier prévisionnel

L'Association des Amis des Ecoles fait partie intégrante des différents projets menés, notamment grâce à la subvention qu'elle accorde chaque année à la Coopérative Scolaire (4.150 € en 2012-2013 : 1.000 € pour les sorties scolaires, 1.050 € pour les jeux de cour en maternelle, 2.100 € pour le spectacle et le goûter de Noël), au même titre que le SIVU qui accorde 10 € par élève et par an (1.900 € en 2012-2013).

Pour cette raison, il est important que chacun puisse s'investir d'une manière ou d'une autre lors des différentes manifestations organisées. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les responsables de cette association, à lire le panneau d'affichage à l'entrée de l'école ou à consulter le blog lesamisdesecoles.over-blog.com (Présidente : Marie-Paule MARION).

Le calendrier 2013-2014 se présente ainsi :

Vente de fromages et de saucisses (octobre 2013)
Goûter de Noël
Loto de Coisevaux (16 février 2014)

Vente de fleurs (13 mai 2014)
Repas et kermesse (28 juin 2014)
Jus de pomme (27 septembre 2014)
Vente de fromages et de saucisses (octobre 2014)

8.3 Dates des prochains Conseils d'Ecole (sous réserves)

Le deuxième Conseil d'Ecole est prévu le 21 février 2014.

Le troisième Conseil d'Ecole est prévu le 21 juin 2014.